6e. ANNEE, No. 19. MANITOBA. JEUDI, 5 OCTOBRE, 1876.

CONDITIONS D'ABONNEMENT AU "METIS."

Le prix pour un an est de dix chelins stg. ou deux piastres et demie, cours du Canada on devra payer cette somme de suite en souscrivant son abonnement.

Les Ateliers du Metis ont été transportés à St. Boniface, sur l'Avenue Provencher, un peu au Nord-Est du Collège, dans la Bâtisse du Dr. Paré.

LE METIS

DIEU ET MON DROIT.

TARIF D'ANNONCES.

Première insertion, 12 cts. la ligne, et 4 cts. par ligne pour chaque insertion subséquente.

Nulle annonce ne compte pour moins de six lignes.

Paiement exigé d'avance quand l'annonce est pour moins d'un mois.

ANNONCES A L'ANNEE.

Pour une colonne.....$160 00
" demi " 40 00
" un qrt. de colonne....0

Redige par un Comite de Redaction

GERMAIN & CIE

Viennent de Recevoir

Les Marchandises Suivantes :

5000 VERGES

D'INDIENNES,

Couleur Garantie

Seulement 8 cts.

LA VERGE.

---

50 PIECES DE

COTON JAUNE

33 Pouces de large,

SEULEMENT 7 CENTINS

LA VERGE.

---

50 PIECES

DE

Coton Blanc,

SEULEMENT 10 CENTINS.

LE

Meilleur Assortiment

DE

HARDES FAITES

DANS

WINNIPEG,

et à des Prix qui

DEFIENT COMPETITION.

VENEZ NOUS VOIR,

Vous serez satisfaits.

BLOC DEVLIN,

Grande Rue, Winnipeg

St. Boniface, 27 Juillet, 1876.

DR. T. DESJARDINS, C.M.C., P.Q.

BUREAU :—Hôpital-Général, St. Boniface, Manitoba.

13 Juillet, 1876. 1a

VOUS APERCEVEZ-VOUS QUE LE

O. K.

Salon de Barbier-Coiffeur,

est ouvert de nouveau !

E. H. HILL,

Champion de la barbe et de la coiffure, vous donnera ses soins avec l'art qu'on lui connaît.

VENEZ LUI FAIRE VISITE.

Grande Rue, Winnipeg—à côté de la Banque McMicken.

Winnipeg, 24 mai 1876. 6m. 50

Papeterie ! Librairie !

WASHINGTON FRERES,

GRANDE-RUE-WINNIPEG.

Presque en face du nouveau Bureau de Poste.

Nouvelles marchandises arrivées consistant en livres d'école, papeterie, livres, cahiers de musique, ouvrages poétiques, livres pour les Dames, etc.

En outre, une grande variété d'objets de fantaisie, de jouets et de tapisserie.

SOUVENEZ-VOUS DE L'ENDROIT :

Grande Rue de Winnipeg, presque vis-à-vis le Nouveau Bureau de Poste.

Winnipeg, 24 Mai, 1876. n-50

On demande des Droits de Metis

"SCRIPS"

ARGENT COMPTANT PAYE POUR SCRIPS.

A. W. BURROWS.

Vis-à-vis le Magasin de Fer de McKENNY,

PORTE VOISINE DU SALON ROUGE.

Winnipeg, 6 Juillet, 1876. 3m

AVIS.

Les Commissaires d'Ecole de l'Arrondissement Scolaire de St. Boniface, donnent par le présent, avis à tous les contribuables qui n'ont pas encore payé leur contribution scolaire, que des procédés judiciaires seront pris contre eux dans le cours du mois de Septembre prochain, s'ils ne s'acquittent pas de ce devoir plutôt.

Par ordre
A. A. C. Larivière
Sec'rétaire-Trésorier.

Bureau des Commissaires d'Ecole,
St. Boniface 21, Août 1876.

L'Hon. J. Dubuc,

AVOCAT,—NOTAIRE, ETC.

Bureau :—Rue du Bureau de Poste, Bâtisse du Gouvernement, Winnipeg.

P. A. KIERZKOWSKI

AVOCAT-NOTAIRE, ETC., ETC.

BUREAU :

Au coin des Rues du Bureau de Poste et Rorie, Winnipeg.

Winnipeg, 5 Sept., 1876.

W. H. LYON,

GRANDE-RUE,—WINNIPEG,

Vis-à-vis le Nouveau Bureau de Poste.

—IMPORTATEUR—

DE GROS ET DE DETAIL,

COMMERÇANT EN PRODUITS, EPICERIES, VINS, LIQUEURS, CIGARES, CHAUSSURES

et

MARCHAND A COMMISSION EN GENERAL.

Cette Maison donne toute son attention aux consignations de produits et de toute espèce de Marchandises qui lui sont faites ; il en est rendu compte sans délai.

Avances libérales faites sur des consignations

Winnipeg, 15 Mai, 1876. 3m

Entrepot Medical

DE

M. BANKS,

CHIMISTE ET PHARMACIEN.

Assortiment complet de toutes les Drogues, Medecines et articles qui se trouvent dans une pharmacie de première classe.

Prescriptions de Médecins et Recettes de famille préparées avec soin.

Se souvenir du local qui se trouve vis-à-vis la Bâtisse du Nouveau Marché.

Winnipeg, 5 Mai, 1876. 6m. 48L.

$10 RECOMPENCE $10

Le 9 du courant, à peu près sept milles à l'Ouest de la Pointe-de-Chênes, sur le Chemin Dawson, il a été perdu une montre anglaise (en argent) avec une chaîne en or attachée à la montre. Dix piastres de récompense à celui qui la déposera soit au Magasin de la Compagnie de la Baie d'Hudson, à la Pointe de Chênes, ou au Bureau du *Metis*, St. Boniface.

14 Septembre, 1876. 3f

Celebres Orgues de Salon

Golden Tongue de

BEATTY.

MM. Geo. P. Rowell et Cie., (N. Y.) Le *Newspaper Reporter* dit :

"Daniel F. Beatty, le constructeur d'orgues de Washington, N.-J., pousse les choses avec la plus grande vigueur."

(DE Wm. PEOL, CHUTES DE NIAGARA, N.Y.)

"Un usage de quelques mois de cet élégant Orgue de Salon me convainc que c'est un des meilleurs qui soit. Le son en est riche, varié et des plus agréables. Je le recommande chaudement comme instrument de Salon, d'Ecole, d'Eglise, etc.

Les plus belles offres possibles. Argent remboursé et fret payé, aller et retour, par moi (Daniel F. Beatty) si l'acheteur n'est pas satisfait après cinq jours d'essai. Garantie de cinq ans. Faites venir le catalogue des témoignages avant d'acheter un Orgue de Salon. Adresse :

DANIEL F. BEATTY,

WASHINGTON, NEW-JERSEY, E. U. A.

10 Août, 1876. 1-a

PIANO BEATTY!

Grand Carré et Droit.

Cet instrument est le plus beau et le meilleur piano qui ait jamais été fabriqué ici ou en Europe ; il possède un son d'une richesse, d'un volume et d'une profondeur extraordinaire, allié au brillant, à la clarté et à une égalité parfaite sur toute l'étendue de l'échelle. Il se distingue surtout par la durée surprenante du son dont la puissance ni la qualité sympathique ne change jamais sous le doigter le plus délicat ou le plus puissant. L'espace manque pour décrire pleinement ces magnifiques instruments. Escompte d'agent donné partout où je n'ai pas d'agents.

Souvenez-vous que vous ne courrez aucun risque en achetant un de ses instruments célèbres. Si après cinq (5) jours d'essai le piano ne vous satisfait pas, votre argent vous est remboursé après le renvoi et la réception du piano par Daniel F. Beatty, et le fret vous est de même payé. Pianos garantis pour six ans ; adresse :

DANIEL F. BEATTY.
Washington, New-Jersey, E.-U.A.

PERDU!!

Une Pouliche rouge âgée d'environ quatre ans, portant quatre étampes avec les initiales G. F. dont deux sur l'épaule gauche, une sur l'épaule droite et l'autre sur la hanche gauche. Elle a été perdue à Winnipeg il y a quinze jours. Celui qui la ramènera à son propriétaire M. Salomon Jean Venne, de St. Norbert, sera libéralement récompensé.

St. Norbert, 7 Sept., 1876. 3f

Agence Canadienne

A. GAUVIN

COURTIER ET MARCHAND A COMMISSION.

Mr. GAUVIN a transporté son bureau Rue du Bureau de Poste, vis-à-vis l'hotel du Canada.

Mr. GAUVIN paye le plus haut prix pour les Scrips, Droits d'Enfants et donne beaucoup d'attention aux Applications de Patentes, aussi se charge de retirer du Bureau des Terres les *Scrips* de Metis.

Les personnes qui désirent vendre leurs propriétés feront bien de s'adresser à ce Bureau.

Winnipeg, 31 Août, 1876.

ENSEIGNE

De la Boule Rouge

Nous venons de recevoir, pour cette automne, notre assortiment de Marchandises Sèches et de Hardes Faites, qui consiste en :

Quinze Balles de Coton Jaune

de différents prix depuis sept jusqu'à dix huit sous. Ces cotons, par leur valeur, défient toute compétition.

—AUSSI—

5 CAISSES D'INDIENNES LARGES POUR 10 ET 12 cts.

Le Prix régulier de ces indiennes est de 12½ à 15 cents la verge, nous pouvons aussi vous montrer une indienne de près d'une verge de hauteur pour Cinq cents.

---

400 PIECES DE WINCEY

de tous les prix et couleurs.

Nous vous vendrons un bon Wincey valant 20 cts. pour 15, celui de 25 cts. pour 20, celui de 30 pour 25. Le plus beau wincey écossais d'une verge de hauteur pour 30 cents.

---

4 Caisses de belles etoffes a Robes

de toutes descriptions à différents prix. Ces étoffes sont certainement à des prix bien au dessous de leur valeur réelle.

Nous avons reçu DIRECTEMENT D'ANGLETERRE,

600 PAIRES DE COUVERTES ANGLAISES MACKINAW

—AUSSI—

100 PAIRES DE COUVERTES CANADIENNES

depuis $1 00 jusqu'à $20 00 la paire.

Nous attirons spécialement votre attention sur notre assortiment de couvertes anglaises qui sont à des prix pour pouvoir défier le marché.

Manteaux de Differentes Descriptions

EN DRAP, WATERPROOF

DE PLUS

UN lot d'essuiemains à 90 sous la douzaine valant $1 25.

100 Pieces de Merinos Noir et de Couleur 100

pour 62½ cents valant 75 centins.

UN ASSORTIMENT CONSIDERABLE LE TWEED

pour pantalons et habillements complets.

Notre assortiment de Hardes Faites est maintenant au complet ; comprenant Pantalons, Pantalons et Vestes, Habillements complets pour hommes et enfants.

Nous pouvons assurer, sans exagération, que notre assortiment de Hardes Faites, sera vendu à 25 POUR CENT meilleur marché que partout ailleurs.

Bertrand & Prud'homme.

N.B.—Nous avons attaché à notre Etablissement, Mr. SONDERMAN, bien connu du public de Manitoba, comme tailleur de première classe. Il portera une attention toute particulière sur les hardes faites de pratique.

Winnipeg, 21 Sept., 1876. 1m

LE "METIS,"

Jeudi 5 Octobre, 1876

AVIS DE L'ADMINISTRATION.

Tout ceux de nos abonnés retardaires ou ayant discontinué leur abonnement et qui n'ont pas encore payé, feraient bien de le faire avant le 15 d'octobre prochain afin d'éviter tout désagrément.

J. C. S. Royal.

Gérant et Administrateur.

EDUCATION ET INSTRUCTION.

II

La confusion, dans notre siècle se glisse partout. Elle fausse les maximes les plus saines, et obscurcit les principes les plus salutaires aux peuples. Né de l'abaissement des intelligences et de la corruption des cœurs, ce désordre suscite et enfante une foule de systèmes pervers et subversifs de l'ordre divinement établi.

Au nombre des erreurs qui ont cours aujourd'hui, est celle qui assujettit l'Eglise à l'Etat, qui confère au pouvoir civil le droit d'organiser, de prescrire, et de guider à sa volonté, l'instruction de la jeunesse.

Il importe donc d'examiner, si l'Etat a vraiment préséance sur l'Eglise, en cette matière, et quels sont ses titres à l'autorité qu'il s'arroge.

L'homme, comme nous le savons tous, est doué de deux natures distinctes, qu'il est aussi impossible de confondre que de séparer—la nature matérielle et immatérielle ou spirituelle.

Or, pour correspondre aux besoins essentiels de cette double vie—la vie du corps et de l'âme,—l'enseignement doit se composer de deux parties—l'étude des sciences du domaine physique et l'étude des sciences du domaine moral ou métaphysique.

Cette alliance est nécessaire et indissoluble. Il ne suffit pas, en effet, pour le chrétien d'être capable de sonder et approfondir les mystères que voile la nature : il ne lui suffit pas d'acquérir les connaissances qui lui vaudront dans le monde et l'opulence et la gloire. Non, il n'a pas été tiré du néant pour ramper sur la terre, à l'instar de la brute, sans jamais se grandir par une pensée d'amour, ou un acte de reconnaissance pour son Créateur. Dieu en façonnant l'humanité à son image, ne lui a pas donné un esprit et une âme, pour l'avilir et la dégrader par le culte impie de la matière. Il lui a prescrit, au contraire, un commandement—celui de le servir, en apprenant à le connaître ; il lui a assigné une destination sublime et digne de son œuvre—la félicité éternelle !

Le but de l'éducation n'est donc pas et ne peut-être seulement d'initier l'homme aux affaires temporelles : il doit tendre, surtout, à l'éclairer sur ses devoirs et sa destinée créé pour le bonheur infini, l'homme, s'il veut se conformer aux desseins de la Providence, doit subordonner la science du fini, à la possession de la vérité, une et immuable comme l'Eternel lui-même. En d'autres termes, l'âme étant supérieure au corps qu'elle anime et dirige, il ne faut pas lui refuser l'aliment divin de la vérité—principe de sa vie—pour s'occuper uniquement d'exploiter la matière et de flatter les sens—choses périssables.

Mais qui nous instruira de nos devoirs dans l'ordre de la famille, de la société et de la religion ?

Qui nous apprendra à bien saisir les légitimes rapports entre le Citoyen, l'Eglise et l'Etat ?

Qui nous renseignera sur l'autorité des lois divines, ecclésiastiques et civiles ?

Qui nous signalera l'erreur et la vérité, nous fera distinguer le vrai du faux, le juste de l'injuste, le vice de la vertu ?

Qui nous conduira, finalement, en toute sûreté de conscience et de doctrine dans la voie où Dieu nous appelle ?

L'Etat ! nous répondent en chœur les écoles modernes du matérialisme, du rationalisme, du césarisme, et de l'athéisme.

Erreur profonde, dirons-nous, à notre tour, en nous appuyant sur les Saintes Ecritures dont le témoignage ne saurait être recusé par aucun chrétien.

Dieu, source et auteur de toute puissance et de toute autorité ici-bas et là-haut, n'a-t-il pas délégué à ses disciples, la mission d'instruire les peuples, en leur disant dans l'Evangile, par la bouche de ceux qu'il inspirait : "Allez et enseignez toutes les nations." "*Euntes ergo et docete omnes gentes*" Matt. xxviii. 19.

Ne lisons-nous pas, de plus, dans les Livres Sacrés, que Jésus-Christ, après avoir confié à ses apôtres la céleste mission qu'il était venu lui même remplir sur la terre, leur promit d'être avec eux, et de les aider, jusqu'à la fin des temps. "Et voici que je suis avec vous, jusqu'à la consommation des siècles." "*Et ecce ego vobiscum omnibus diebus, usque ad consummationem sæculi.*" Matt. xxviii. 20.

A ces deux citations, ajoutons-en quelques autres pour achever d'établir que l'enseignement, ne pouvant être utile aux hommes, qu'à la condition de reposer sur la vérité, doit nécessairement se soumettre à la direction religieuse.

L'autorité de l'Eglise est affirmée de la manière la plus positive et la moins equivoque par ces paroles : "*Ecclesia Dei vivi, columna et firmamentum veritatis.*" 1 Tim. 3–15. "*Et vocabitur civitas veritatis.*" Zach. 8–3. "*Confirmata est super vos misericordia ejus et veritas Domini manet in æternum.*" Psal. 116–2.

Quelle est la conclusion de ce qui précède ? A coup sûr, elle est facile à tirer.

L'Etat n'a donc pas qualité pour se constituer en censeur de l'enseignement : il n'a donc pas le monopole de l'éducation Et en niant à l'Eglise un droit légitime, il s'arroge le pouvoir de substituer son autorité à celle de Dieu qui institua et érigea ses ministres en corps enseignant.

Nous le demandons, du reste, quelle garantie pourrait offrir l'Etat, quelle assurance pourrait-il nous donner de la conformité et de l'harmonie parfaites de ses doctrines, avec les préceptes de l'Eglise, s'il devait avoir le contrôle exclusif et absolu de l'éducation ?

Non, Dieu n'a pas voulu assujettir la diffusion et la connaissance des éternelles maximes de salut et de vie, aux caprices des rois ou des souverains, aux passions aveugles de la politique, aux intérêts sordides de la diplomatie.

Seule, l'Eglise, inaccessible aux faiblesses et aux infirmités humaines, incorruptible et infaillible, est la dépositaire et la gardienne de la vérité qu'elle nous communique, sans altération, dans toute sa plénitude.

L'Etat qui obligerait le père de famille a envoyer ses enfants à une école où Dieu et l'âme seraient ignorés, violerait la liberté de ce citoyen, en l'empêchant d'accomplir un devoir sacré. La liberté, consiste, comme on l'a dit, à faire ce que l'on doit faire, et l'Etat, empiétant sur un domaine qui lui est étranger—le domaine de la conscience—trahirait cette vraie liberté, en lesant le chrétien dans ses biens spirituels.

Il est temps, croyons-nous, de répondre à une objection souvent reproduite dans la presse et les livres de nos incrédules. Pourquoi nous dit-on, faire entrer la religion dans l'école ? Ne serait-il pas mieux de la confiner dans l'Eglise ou dans la famille et d'interdire tout enseignement qui pourrait blesser certaines convictions

Nous convenons que l'étude de l'arithmétique, ou de la géométrie, par example, n'éveille dans l'esprit de l'élève aucune idée religieuse Mais, est-ce là tout ce que l'on apprend aux enfants, tout ce qu'il leur importe de savoir ? Non sans doute. Il y a d'autres connaissances qui doivent orner l'esprit de la jeunesse, agrandir son intelligence, et élever son cœur. L'histoire avec ses traditions, ne peut rester lettre morte, pour elle : il faut la lui faire connaître. Et comment l'expliquerez-vous ? Les obligations de la famille, et de la société, ne sauraient également lui être inconnues. Et comment encore les exposerez-vous ? Les rapports de la créature avec son Créateur doivent en fin de compte, lui être analysés. Et qui se chargera de préciser ces relations avec autorité ? Non, l'instruction de la jeunesse ne peut se restreindre à des aperçus ou à des notions purement matérielles. L'idée de la religion s'impregne invinciblement dans l'étude des sciences qui forment le bon père, le bon citoyen et le bon chrétien. Dans le monde, il y a trois pouvoirs qui s'échelonnent dans une harmonieuse hiérarchie—la famille—la société et l'église. Et cette triple autorité est interessée dans la même mesure à ce que l'enseignement soit moral, et apprenne a recpecter l'ordre dans toutes ses nuances, et à tous ses dégrés.

Qu'on ne nous dise donc plus, que la religion doit être bannie de l'école. Elle ne peut l'être, et ce serait, d'ailleurs, donner à la jeunesse, une bien pauvre idée de l'importance de la religion, que de l'exclure de l'école avec mépris—pour la sequestrer dans le temple ou dans la famille. L'affaire du salut doit préoccuper le chrétien plus d'une fois la semaine : sinon, il s'achemmera vers l'indifferentisme pour arriver promptement à l'incredulité.

Avant de terminer, indiquons quel est pour nous catholiques, le rôle de l'Etat, dans l'éducation. Le pouvoir civil, n'ayant reçu de Dieu aucun mandat pour enseigner, doit favoriser l'action de l'Eglise, en aidant a ériger des maisons d'écoles, colleges etc., en subventionnant ces institutions, et en leur procurant les moyens de poursuivre et d'alimenter leur œuvre Voilà selon nous, les attributions de l'Etat, qui, s'il comprenait bien son devoir, pourrait rendre d'immenses services à la grande cause de l'éducation physique, intellectuelle et morale des peuples.

Dans un dernier article, nous compléterons se petit travail par quelques remarques s'appliquant spécialement à notre position dans cette province.

Le *Daily Citizen* d'Ottawa du 23 Septembre annoncait l'arrivée de l'Hon. J. Royal en cette ville.

Mgr. l'Archevêque est revenu vendredi dernier de sa visite pastorale au Lac Manitoba.

Nous lisons dans le *N.-Monde* du 18 ultimo, à propos de la retraite de Mgr. Bourget :

Le Mandement dont lecture a été donnée hier à la grand'messe a fait savoir aux fidèles que, par suite de la démission de Mgr. Bourget acceptée par le Saint Siége, l'administration du diocèse est passée des mains du vénérable prélat dans celles de Mgr. Fabre, évêque de Gratianopolis, précédemment son coadjuteur, aujourd'hui évêque de Montréal : *Hic est sacerdos quem coronavit Dominus.*

Les adieux si touchants de Mgr. Bourget ont ému les fidèles jusqu'aux larmes, et même l'émotion a été si profonde, dans une église au moins, que le bon Père chargé de la lecture du mandement n'a pu la terminer. Combien plus que des paroles sont éloquentes cette émotion et ces larmes.

Nous ne retracerons pas la vie si bien remplie de Mgr. Bourget ; d'autres feront cette œuvre avec plus d'autorité et mieux que nous qui sommes tard venu. Mais nous dirons que l'esprit du Seigneur s'est reposé sur ce pontife pour lui donner une charité simple et ardente, une naïveté d'âme admirable, une sérénité d'esprit inaltérable, un sentiment intime et délicat du droit et de la justice, une confiance invincible en la puissance et en la bonté de Dieu. Oui, l'esprit du Seigneur s'est reposé sur ce pontife pour lui donner toutes les vertus chrétiennes et sacerdotales qui font de l'évêque le père bienveillant, le conseiller prudent, le guide sûr, le consolateur affectueux, le pasteur vigilant de ceux qui sont confiés à sa garde. Tel, en effet, doit être l'évêque selon le cœur de Dieu : tel a été Mgr Bourget dans sa vie et dans ses œuvres d'évêque.

Le *Herald*, de New-York, en annonçant que la campagne des généraux Crook et Terry, a été abandonnée pour cette année, ajoute que les Sioux veulent passer sur le territoire canadien, l'hiver prochain. Dans le cas où les Sioux mettraient leur dessein à exécution, le gouvernement des Etats-Unis demanderait, parait-il leur extradition au gouvernement anglais. Le *Herald* ne peut s'empêcher de rire de cette proposition. Elle est, en effet, très-comique. Les E. Unis n'ayant pu rejoindre ni rattrapper les Sioux, demanderaient au gouvernement anglais de faire cette chasse assez difficile Le gouvernement anglais serait fondé, au contraire, de reprocher au gouvernement americain la violation de son territoire.

Plusieurs journalistes de Montréal et de Québec se sont rendus à l'invitation de leurs confrères à Sherbrooke, où l'on devait tenir un congrès de la Presse. Cependant, vû le nombre considérable des absents, on a ajourné l'ouverture de la conférence au 3 courant à Montréal.

Le *Pioneer Press*, de Saint Paul, Minnesota, publie une dépêche spéciale de Bismark, lui mandant que les troupes des Etats-Unis n'ont pu cerner les sauvages qui se seraient échappés en passant sur notre territoire.

Sa Grandeur Mgr. Edouard Charles Fabre est entré en possession solennelle du Siége Episcopal de Montréal. Chacun apprendra avec bonheur cet avénement qui met sur le trône épiscopal un Prelat aussi distingué par sa science et ses lumières que par les brillantes qualités qui le rendent si cher à tous ceux qui ont eu l'avantage de le connaître et de l'apprécier. Quant à nous, nous joignons de tout cœur nos vœux les plus sincères à ceux du clergé et de la population catholique de ce vaste Diocèse, pour souhaiter bonheur, longue vie, et fructoeux Pontificat, au nouvel Evêque de Montréal.

Il parait que les Sioux du Fort Totton, Lac du Diable, doivent venir faire visite à un groupe de la Tribu des Chippewas établis sur la réserve de la Rivière-au-Roseau. On calcule que 200 de ces guerriers Sioux, constitueront l'expédition. L'inquiétude est grande à Pembina et aux alentours, car il semble que les Chippewas ne soient guère sympathiques aux américains. Un fait arrivé tout récemment indique assez, dit-on, leurs dispositions. Ainsi, les officiers du *Manitoba* ayant eu quelque difficulté avec les sauvages en question, au sujet de la vente d'une certaine quantité de bois, l'un de ces derniers aurait tiré un coup de fusil sur le vapeur, à son retour de Winnipeg. La balle effleura la cabine du pilote sans cependant blesser personne. M.W.N Fairbanks,d'Emerson, qui rapporte ces faits, pense que l'on devrait envoyer un agent du gouvernement, avec une escorte militaire, pour exiger des Sioux qu'ils ne molestent personne et ne se livrent ni aux rapines, ni aux déprédations sur les deux territoires.

Un correspondant du *Free Press* qui signe *Aliquis* dénonce le Bureau d'Education et le Gouvernement qui l'a institué. Tous les membres de ce Conseil seraient à l'en croire des incapables et des éteignours. Lui seul, *Aliquis*, que ce pseudonyme ne déguise pas suffisamment pour empêcher qu'on ne le reconnaisse, posséderait la science, l'autorité, et le talent nécessaires pour diriger l'éducation de notre jeunesse. Il suffit de signaler des prétentions aussi ridicules, pour juger de la valeur intellectuelle de celui qui ne craint pas de les exposer.

Le Dr. O'Donnell menace le pays et les électeurs de St. Paul, de sa candidature. Nous le croyions bien mort depuis le *libera* solennel chanté en l'honneur du Conseil Législatif, mais ce grand homme se réveille aujourd'hui de sa léthargie : il se redresse dans sa tombe politique et vent ressussiter d'une façon pompeuse. L'effort ne manque pas d'audace, avouons le Il ne reussira pas cependant, car la chute du Dr. est de celles dont on ne se relève pas devant l'opinion publique.

Dans un petit *speech* qu'il adressait l'autre jour, aux citoyens de St. Paul, le Dr. qui n'aime pas nos nationaux, disait que "*les français étaient un fardeau pour le pays.*"......

Nous pourrions répondre à ce fabricant de pilules par un argument *ad hominem* sanglant. Mais nous ne voulons pas abuser des confidences qu'on nous a faites. Contentons-nous de dire pour aujourd'hui, que les Hons. MM. Davis et Norquay ont eu beau jeu de notre Dr. qu'ils ont roulé à souhait. Le chef du cabinet surtout, a été cruel, lorsqu'il a produit un document signé par MM. Clarke et Norquay, pour prouver que l'ex-président du Conseil Législatif, avait plus d'une fois offert de se vendre au gouvernement, et qu'en sollicitant un jour la charge de Chef des détectives, il avait invoqué à l'appui de sa prière sa profession de médecin qui lui permettrait d'extorquer des familles, les secrets les plus importants.

Exposition Provinciale.

L'Exposition Provinciale Agricole et Industrielle s'est ouverte hier, à l'Hôtel de Ville de Winnipeg. Il y a un nombre considérable d'entrées dans tous les départements. Et la collection des produits et articles exhibées donne au visiteur une excellente idée du sol et du développement de Manitoba. Le public n'avant eu accès aux salles d'exposition que durant la soirée d'hier. Nous devons remettre notre rapport au prochain numéro. Ce n'est qu'aujourd'hui seulement que la gent des bêtes devait se donner en spectacle

NOTES POLITIQUES.

Le cabinet de l'Ile du Prince Edouard a donné sa démission et l'opposition hostile aux cathoque, a ete appelée à former un nouveau ministère.

—

La rumeur dit que M. Langelier sera nommé sénateur et remplacera dans le cabinet l'Hon. M. Letellier, qui deviendrait percepteur des douanes de Québec.

—

M. Pozer, député de Beauce, vient de donner sa résignation pour accepter le poste de Sénateur. Le Greffier en chancellerie à lancé immédiatement un bref pour l'élection d'un nouveau député, ce qui aura lieu le 18 courant.

—

La nouvelle de l'élection de M. Campbell, conservateur, dans le comté de Victoria, Cap-Br ton, Nouvelle Ecosse, pour les Communes, est confirmée. Il remplace M. Tremaine, libéral nommé juge dernièrement.

—

Un journal fait remarquer que la population catholique des Provinces Maritimes compte pour plus d'un tiers et qu'elle n'est pas représentée dans le cabinet fédéral. Et il ajoute que sur six juges nommés dernièrement dans ces provinces, pas un n'appartient à la religion catholique.

NOUVELLES LOCALES.

— L'Hon. M. Royal est attendu prochainement.

— Le *Keewatin* voyage régulièrement entre Winnipeg et Emerson.

— Les huitres se vendent $1.75 la boite.

— La grande loterie des RR SS. Grises de Montréal aura lieu le 27 Novembre prochain.

— M. D. Young de la maison Higgins & Young, est venu en cinq jours de Toronto à Winnipeg.

— Il est question de former une société literaire et dramatique à Winnipeg.

— M. Stobart l'un des plus grands trafiquants de l'Ouest est parti samedi dernier.

— M Robert MacBeath de Kildonan a recolté 530 minots de patates dans moins d'un acre.

— Le feu a détruit, mardi matin, une maisonnette de la Pointe Douglas.

—Un sauvage Pied-Noir, à visité l'Exposition hier soir. Il paraissait émerveillé.

— Il parait que du charbon de terre a été trouvé dans les environs de la Montagne de Pembina à une profondeur de soixante-dix pieds.

— Daniel Donovan convaincu d'avoir volé les robes de buffalo a été condamné à dix mois de prison aux travaux forcés.

— Le Col. Richardson, nommé Magistrat Stipendiaire pour Battleford est arrivé ici, dimanche dernier.

— La civilisation progresse dans le Nord-Ouest : nous avons depuis quelques jours, nos orgues de barbarie.

—Deux métis, et deux sauvages—un Pied Noir et un Cri—sont arrivés pour servir de témoins dans l'affaire des meurtres du Nord-Ouest.

— Les produits agricoles de Manitoba exhibés à l'Exposition provinciale d'Ontario, ont fait l'admiration des spectateurs

—Nous apprenons avec regret la mort du jeune enfant de M. Joseph Lecompte de St. Norbert, qui n'est pas encore de retour de Québec.

— M. Salter jardinier de St. James a exposé chez MM. Clarke & McClure, bouchers de Winnipeg, un navet pesant 36 lbs. et un chou pesant 23 lbs.

—Nous regrettons de ne pouvoir reproduire la lettre de M. A. Lavallée, dont nous parlions dans notre dernière feuille, le journal qui la contenait ayant été perdu.

— Quinze hommes de police Montée dont le terme d'engagement expire le 3 Novembre prochain sont arrivés de l'Ouest ces jours derniers.

— M. C. Prud'homme, de la maison Bertrand et Prud'homme, est arrive jeudi dernier de Carlton. Il est un peu bruni par le soleil, mais en parfaite santé.

— M. J. L. Légaré, traiteur, est arrivé du Nord Ouest dimanche dernier. Il doit repartir prochainement pour aller rejoindre sa famille à la Montagne du Cyprès.

Les citoyens de St. François-Xavier où M. D Bibaud avait enseigné longtemps, ont fait chanter un service solennel pour le repos de l'âme du regretté défunt.

— Un nommé Neil Campbell, traiteur dans le Nord Ouest depuis un bon nombre d'années s'est noyé dernièrement en traversant à la nage la Rivière Bataille.

— Nous avons annoncé dans notre dernier numéro que le pont de la Rivière au Gratias s'était brisé sous le poids d'un troupeau de bêtes à cornes : c'est le pont de la Rivière Sale que nous aurions dû dire.

— Un sauvage venu ces jours derniers de la Montagne du Cyprès rapporte que les métis abandonnent la place dans la crainte d'hostilités et que quatre hommes de la police montée ont été tués.

— Le *Standard* parlant de la rumeur qui accouple le nom de l'Hon. D. A. Smith, au poste de Lt.-Gouverneur du Nord-Ouest, dit qu'il n'est pas probable que ce monsieur accepterait pareille position.

— On dit que les fameux joueurs de cartes qui ont fait tant de victimes de leurs escroqueries le printemps dernier, après s'être absentés quelque temps, sont revenus établir leurs quartiers au même poste.

— Un certain nombre de *scrips* en commutation du privilége de foin sont arrivés d'Ottawa. Ce sont ceux des paroisses de Poplar Point, Baie St. Paul, St. Norbert, St. Clément.

— Un individu du nom de Charles Smith devra subir son procès sous accusation d'avoir derobé des vêtements, une pendule, un sac de farine et quelques volailles appartenant à M. Elzear Mignault de St. Boniface Ouest.

— Le *Manitoba Turf Club* a organisé des courses d'automne qui auront lieu demain au parc de Silver Heights. Il doit y avoir quatre courses. Une bourse de $70 est offerte pour chacune des trois premières courses, et une autre de $45 pour la dernière.

—Le buffle n'est qu'à quarante milles de Fort Qu'Appelle où on lui fait une chasse très-active. D'un autre côté, nous savons que nombre de métis sont partis, ces jours derniers, à la poursuite de nombreux troupeaux errant à 125 mille de St Joseph, à la Rivière Pembina.

—Les Métis qui n'ont pas vendu leurs droits *scrips*, feraient bien de s'adresser à M. Gauvin, Rue de l'ancien Bureau de Poste, Winnipeg. Moyennant une faible commission, ce monsieur se charge de retirer ces certificats du Bureau des Terres et de faire obtenir le plus haut prix, au comptant.

Nouvelles Canadiennes.

Son Excellence le Gouverneur Général a quitté Victoria, pour revenir à Ottawa.

—

La compagnie du chemin de fer de Lévis et Kennebec a maintenant 45 milles de chemin de fer ouverts au trafic.

—

Le Trésorier de la Province de Quebec, a nommé M. W. G. Maguire, du *Mercury*, agent pour le Gouvernement Provincial, au centenaire.

—

On a commencé dans les Salles du parlement de Quebec, les travaux préparatoires à la session. La législature sera probablement convoquée de bonne heure, en novembre.

—

L'Exposition de la Nouvelle Ecosse s'ouvrira à Truro, le 10 courant. Et celle de l'Ile du Prince Edouard s'est tenue à Charlottetown, les 28 et 29 ultimo.

—

Une dépêche spéciale transmise de Philadelphie au *Globe*, de Toronto, dit que les juges doivent accorder au Canada le premier prix pour les lainages, les fourrures et les bois de commerce.

—

Les Irlandais catholiques de Montréal organisent un grand pelérinage à la Ville-Eternelle. Le voyage aura lieu au printemps. Les Irlandais présenteront au St. Père un cadeau de $10,000.

—

On a commencé à Québec la pose des lisses sur le chemin de fer de la Rive-Nord, à l'ouest de la rue du Prince Edouard.

Le terrassement est terminé sur une longueur de 27 milles et le chemin est prêt à recevoir les lisses.

—

L'Exposition Provinciale d'Ontario qui est ouverte à Hamilton n'a pas eu le même succès que celles des années précédentes, à cause du grand nombre d'envois qui ont été faits à l'Exposition Universelle de Philadelphie.

—

Enfin l'exploration du grand Pacifique est terminée, et si l'on en croit le *Globe* de Toronto, sur la longueur totale du tracé, huit cent cinq milles, sont d'une construction facile, 686 milles présentent peu de difficultés, 419 milles offrent des obstacles assez importants, et 121 milles necessiteront d'énormes travaux.

—

Le *Chronicle* de Québec croit savoir que MM. Larochelle et Scott, du chemin de Lévis et Kennébec, viennent de signer le contrat pour la construction de la première section du chemin de fer de Québec et du Lac St. Jean, c'est-à-dire depuis Québec j'usqu'à Saint Raymond.

—

On calcule que pas moins de 104,000 personnes ont visité les terrains de l'Exposition Provinciale de Québec à Montréal, pendant un seul jour. C'est certainement un beau résultat qui démontre clairement l'intérêt et l'entrain de nos populations pour le succès de la cause agricole.

—

Le télégramme suivant a été publié :

A SON EXCELLENCE LORD DUFFERIN.

My Lord,

J'ai l'honneur de vous informer que Sa Majesté la Reine n'exercera pas le pouvoir qu'elle a de désavouer l'acte passé par la Législature Fédérale du Canada établissant la Cour Suprême.

CARNARVON.

—

Si le *Times* dit vrai, le contrat pour la section 15 du chemin de fer du Pacifique a été accordé à M. Charlton de Montréal. Sa soumission, la plus basse, demande un montant s'elevant de $1,300,006 à $1,400,000. La section est longue de 77 milles dont 40 sont entre le Portage du Rat et Keewatin et 37 de cette place jusqu'à Selkirk. La dernière partie est dans un district très accidenté.

NOUVELLES D'EUROPE.

LA GUERRE D'ORIENT

Londres, 21—Le rapport de M. Baring, secrétaire de la légation anglaise à Constantinople, qui vient d'être publié, est accompagné d'une note de l'ambassadeur anglais à Lord Derby. Cette note reconnait que le rapport de M. Baring établit clairement le fait que les cruautés commises en Bulgarie sont suffisantes pour justifier l'indignation qu'elles ont soulevée. Il y a aussi dans le rapport un programme des insurgés bulgares parlant d'un soulèvement général et simultané. Un grand nombre de villages parait-il, devaient être brûlés et les chemins de fer détruits.

M. Baring estime que dans Philippopolis, 12,000 Bulgares et 200 Musulmans ont été tués, et 52 villages incendiés. Les Bulgares ont incendié 5 petits villages turcs. Les actes de cruauté les plus revoltants ont eu lieu à Batak. Entendant parler de la révolte qui se préparait, Achmet Ogha ordonna d'attaquer la ville. Il somma les habitants de mettre bas les armes, mais il ne fut pas obéi, et un combat fut engage qui dura 2 jours. Le 9 mai, les habitants parlementèrent avec Achmet qui jura solennellement que person ne ne serait inquiété, si les habitants livraient leurs armes. Ensuite il demanda tout l'argent de la place ; puis l'affreux massacre fut exécuté. Environ 1,500 Bulgares s'étant réfugiés dans une église, les Bashi Bouzouks montèrent sur le toit et y pratiquèrent une ouverture par laquelle ils jetèrent des substances enflammées sur la masse humaine. Une seule personne survécut, c'est une vieille femme.

—

Londres, 21—Une dépêche de Belgrade dit que la proclamation du prince Milan comme roi de Serbie est accueillie avec enthousiasme par la population.

En proclamant la royauté, l'armée serbe, a aussi déclaré l'abolition de la constitution serbe et conféré une autorité absolue au prince Milan.

Nous apprenons encore par le *Times* qu'un armistice formel a été établi, mardi, par Kerim Pasha et le général Tchernayeff pour durer jusqu'au 25 septembre Les Turcs se sont éloignés de Saitschar, qui a été incendié, mardi, avant l'arrangement de l'armistice formel, et cela est regardé comme une violation de l'entente.

—

Londres, 21.—Le général a télégraphié au prince Milan touchant la démonstration du 16, et le grand enthousiasme qui régnait dans le camp. La proclamation eut lieu avec la plus grande solenneité Chaque soldat jura qu'il combattrait jusqu'à ce qu'il eut versé la dernière goutte de son sang pour l'indépendance de son pays et la gloire du prince Milan. A l'office de l'Eglise en cette occasion, il y avait 50 prêtres. Le prince Milan répondit qu'il considérait la proclamation de l'armée comme un acte de dévouement à sa personne, mais il priait qu'il n'y eût pas de démonstration, et Tchernaieff répliqua que l'enthousiasme était trop grand pour être arrêté.

PROCLAMATION.

CANADA—PROVINCE DE MANITOBA.

VICTORIA, par la Grâce de Dieu, Reine du Royaume Uni de la Grande Bretagne et d'Irlande, Défenseur de la Foi, etc., etc., etc.

[L.S.]

JAMES CHARLES MCKEAGNEY.

A nos fidèles et bien aimés les Membres élus pour servir dans l'Assemblée Législative de Notre Province de Manitoba, sommés et appelés à une Assemblée de la Législature de notre Province de Manitoba, en Notre Ville de Winnipeg, qui devait se tenir et avoir lieu le trente-et unième jour du mois de Juillet et à chacun de vous,

SALUT:

ATTENDU que l'Assemblée de la Législature de la Province de Manitoba se trouve convoquée pour le trente et unième jour du mois de Juillet auquel temps vous étiez tenus et il vous était enjoint d'être présents,

Sachez maintenant que pour diverses causes et considérations, et pour le plus grand aise et commodité de nos bien aimés sujets, nous avons cru convenable, par et de l'avis de notre Conseil Exécutif de notre Province de Manitoba, par ces présentes de vous convoquer et vous enjoindre, et chacun de vous, de vous trouver avec nous, en notre Assemblée Législative de notre Province, en notre Ville de Winnipeg, Jeudi le cinquième jour du mois de d'Octobre prochain, pour y prendre en considération l'état et le bien-être de notre dite Province, et y faire ce qui pourra sembler nécessaire: ce à quoi vous ne devez manquer.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait rendre nos présentes lettres patentes, et à icelles fait apposer le Grand Sceau de Notre dite Province de Manitoba. TEMOIN Notre Fidèle et Bien Aimé l'HONORABLE JAMES CHARLES MCKEAGNEY, Administrateur du Gouvernement de Notre dite Province de Manitoba, etc., etc. Aux Bureaux du Gouvernement à Winnipeg, ce dix-neuvième jour d'Août dans l'année de Notre Seigneur mil huit cent soixante -et - seize, et de Notre Règne la Quarantième.

Par ordre,

JOSEPH ROYAL,
Secrétaire Provincial.

AVIS.

Avis est par le présent donné qu'une demande sera faite au Gouvernement de la Province de Manitoba pour l'obtention de Lettres Patentes pour incorporer une compagnie appelée "la Compagnie de Moulins de Marquette."

NOMS DES REQUÉRANTS.

Kenneth McKenzie, M.P.P.
Hugh Grant, J. P.
John Garrioch.
Thomas Garland.
John Dilworth.
John McDonald, J.P.
Joseph Ryan M.P.
William O'Neil.
Isaiah Mawhinney.

NOM.

La Compagnie de Moulin de Marquette.

OBJET.

Eriger et mettre en operation un Moulin à Farine.

PLACE D'AFFAIRES.

Portage la Prairie.

CAPITAL.

Dix milles piastres.

PARTS.

Deux cents de cinquante piastres chaque.

DIRECTEURS.

Kenneth McKenzie, M.P.P., Cultivateur, Burnside.

Thomas Garland, Marchand, Portage la Prairie.

Joseph Ryan, M.P. Avocat, Portage la Prairie.

Isaiah Mawhinney, Cultivateur, Portage la Prairie.

William O'Neil, Meunier, Portage la Prairie.

JOSEPH RYAN.
Solliciteur pour les requérants.

Portage la Prairie,
4 Sept., 1876.

LES

ORGUES DE SALON

"ETOILE"

ALLEGER, BOWLBY & CIE.

Surpassent en ton et en puissance aucun autre Orgue à anches qui ait jamais été fabriqué dans le pays. Les juges les plus compétents les ont examinés, et tous ceux qui s'en servent en sont contents. Le facteur, par un judicieux usage des jeux et du *Swell* breveté, a adapté ses instruments à la voix humaine depuis les sons les plus doux jusqu'à un volume de son que n'a pas

egale encore aucun instrument.

Les propriétaires, depuis plusieurs années, se sont appliqués à noter les défauts et les besoins des instruments à anches, et ne cessent d'en corriger les imperfections, et aussi, leurs produits ont-ils atteint un ton qui les assimile tellement à celui même

Des Orgues a Tuyaux,

Qu'il est Difficile de S'appercevoir de la Difference.

LES DERNIERES AMELIORATIONS

se trouvent dans chaque instrument. Les caisses sont de noyer noir à panneaux, poli, ce qui fait de chaque instrument un

MAGNIFIQUE MEUBLE.

Ces orgues n'ont besoin que d'être vues pour être appréciées:

Prix Extremement Bas pour

ARGENT COMPTANT.

On demande des Agents, soit hommes ou femmes, dans chaque Comté du Canada et des Etats-Unis. Escompte libéral fait au Clergé, aux Instituteurs, aux Ministres, Eglises, Ecoles, etc., là où il n'y a pas d'agent pour nos Instruments.

CATALOGUES ET PRIX ENVOYES *Gratis*.

ADRESSE:

ALLEGER, BOWLBY & CIE,

WASHINGTON, N. J.—ETATS-UNIS.

H. W. ALLEGER, T. B. MCMURTRIE,
C. P. BOWLBY, EDWARD PLOTTS.

6 Juillet 1876. 1a.

Avis.

Tous ceux qui ont des impressions à faire, feraient bien de venir aux Ateliers du Journal

"LE METIS,"

avant d'aller ailleurs.

On exécute à ce bureau toutes sortes d'impressions, telles que

Cartes d'affaires,
Cartes de visite,
Lettres d'affaires,
Circulaires,
Tetes de comptes,
Placards,
Programmes,
Affiches,
Lettres funeraires,
Billets,
Brochures,
Livres,
Etc., Etc., Etc.

Le tout se fait dans les meilleurs goûts et à meilleur marché que n'importe où ailleurs.

—— : oo : ——

Les Bureaux de *Le Metis* sont sur l'Avenue Provencher à St. Boniface, Manitoba.

GEO. WOODS & CO.'S
PARLOR ORGANS.

Excel in Quality of Tone, Thorough Workmanship, Elegant Designs and Finish, and Wonderful Variety of their Combination Solo Stops, Eoline, Vox

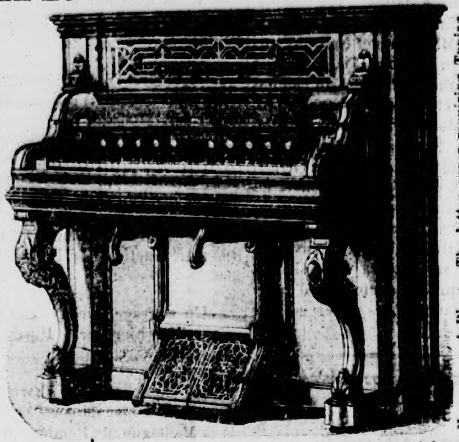

Humana, and Piano. The latter never requiring Tuning, and giving the Organ the Brilliancy and Promptness of the Piano.

These remarkable instruments possess capacities for musical effects and expression never before attained. Adapted for Amateur and Professional, and an ornament in any parlor. Beautiful New Styles now ready.

GEO. WOODS & CO., Cambridgeport, Mass.

WAREROOMS: 608 Washington St., Boston; 170 State St., Chicago; 16 Ludgate Hill, London.

THE VOX HUMANA — A leading Musical Journal of selected music and valuable reading matter. By mail for $1 per year, or ten cents a number. Each number contains from $1 to $2 worth of the finest selected music. GEO. WOODS & CO., Publishers, Cambridgeport, Mass.

PIANO BEATTY!!

Grand Carré et Droit.

(De Jas. F. Regan, maison Regan et Carter, Editeurs de la *Tribune* quotid. et hebdom., Jefferson City Mo.) après avoir reçu un instrument de $700, M. Regan écrit:

"Le Piano nous est parvenu en bonne condition. J'en suis bien satisfait. Il est tout ce que vous avez dit qu'il était."

(De E. R. Baldridge, Bennington Furnace, Pa., après avoir reçu un Piano de $700.)

"Le Beatty" reçu le 4 courant est en parfaite condition, et remplit toutes les conditions du programme. Je ne suis pas juge en pareille matière, mais Mme. B. dit qu'il possède un son très-doux et l'aime beaucoup."

Les meilleures avantages offerts. Prix remboursé sur le Piano renvoyé ainsi que sur tout le fret, par moi, Daniel F. Beatty, si l'instrument ne donne pas satisfaction dans les cinq jours de sa réception. Pianos garantis pour six ans. Agents demandés. Faites-vous adresser le catalogue. Adresse:

DANIEL F. BEATTY,
Washington, New Jersey, E.-U.

ORGUES DE SALON DE BEATTY.

STYLE ÉLÉGANT, avec améliorations. Nouveaux et magnifiques jeux. Plus de mille organistes et musiciens recommandent ces Orgues comme de Premier Choix pour le ton, le mécanisme et la durée. Garantie de six ans.

SUPREME ELEGANCE—DERNIERS PROGRES.

Ces Orgues ont reçu les plus hauts prix en concurrence avec d'autres pour leur

SIMPLICITE, LEUR DUREE, LEUR ACTION

ET LEUR JEU FACILE,

SON PUR, DOUX ET EGAL; EFFETS D'ORCHESTRE, ET ACCÈS INSTANTANÉ AUX ANCHES.

Faites venir la liste des prix; Adresse:

DANIEL F. BEATTY.
Washington, New-Jersey, E.-U.-A

AVIS.

Les personnes en comptes avec le Gouvernement Provincial sont par le présent notifiées qu'à partir de cette date, on exigera ces comptes en double avec l'indication du service ou Département pour lequel l'ordre a été donné.

Les pièces justifiant de l'exécution de l'ouvrage ou de la livraison des effets, de même que la réquisition ou l'ordre devront accompagner les comptes.

Les personnes en compte courant avec le Gouvernement devront rendre leurs comptes tous les mois.

ALEXANDER BEGG.
Auditeur.

Bureau de l'Auditeur, Hôtel du Gouvernement, 1er Mai, 1876. jno. L.S

La plus grande Merveille DES Temps Modernes.

HOLLOWAY'S PILLS & OINTMENT.

Les pilules purifient le sang, rectifient tous les désordres du foie, de l'estomac, des rognons et des intestins, et sont des plus précieuses dans tous les cas d'indisposition auxquelles sont sujettes les personnes du sexe.

Le Liniment est le seul remède sûr pour maux de jambes, vieilles blessures, et ulcères de n'importe quelle durée. Il est sans égal pour bronchite, diphtérie, rhumes, refroidissements, goutte, rhumatisme et toutes les maladies de peau.

BEWARE OF VILE AND ABOMINABLE COUNTERFEITS

Je crois de mon devoir de déclarer que mes Pilules et mon Liniment ne sont ni fabriquées, ni vendus dans aucune partie des Etats-Unis.

Chaque pot et chaque boite porte le timbre du Gouvernement Anglais, avec les mots, *Holloway's Pills and Ointment, London*, gravés dessus. Sur l'étiquette se trouve l'adresse 533, *Oxford Street, London*.

De misérables contrefaçons des Pilules et du Liniment Holloway se fabriquent et se vendent sous le nom de "*Holloway and Co.*, par J. F. Henry, Curran & Co., Droguistes, de New-York, avec la prétendue marque de Commerce comme suit:

Au Canada, les principaux marchands en ces contrefaçons sont

LYMAN, CLARE & CO.,
NORTHRUP & LYMAN, et
LYMAN BROTHERS & CO.,

qui les achètent à bas prix de J. F. Henry, Curran & Co., de New-York, et les revendent en suite aux Détaillants peu scrupuleux qui les fournissent au public comme les Pilules et le Liniment véritables, fabriqués seulement au No. 533, Oxford Street, London, et qui se trouvent dans les maisons suivantes, savoir:

EVANS, MERCER & CIE., Montréal.
AVERY, BROWN & CIE., Halifax, N. E.
T. B. BARKER ET FILS, St. Jean, N. B.
ELLIOT ET CIE., Toronto.

qui les importent directement de

THOMAS HOLLOWAY

533 Oxford Street, W. C.

London, 1er Janvier, 1876. 1-a-a 1.??